



Traité Yoma

Michna 1 - Chapitre 1

שבעת ימים קודם ליום הכיפורים, מפרישין כוהן גדול מביתו
ללשכת פלהדרין; ומתקינין לו כוהן אחר תחתיו, שמא יארע בו
פסול. רבי יהודה אומר, אף אישה אחרת מתקינין לו, שמא

תמות אשתו: שנאמר "וכיפר בעדו, ובעד ביתו" (ויקרא טז,ו);
ויקרא טז,יא; ויקרא טז,יז) "ביתו", היא אשתו. אמרו חכמים,
אם כן, אין לדבר סוף.

Sept jours avant Yom Kippour, on oblige le Cohen Gadol à abandonner son domicile pour l'installer dans la salle des fonctionnaires et on lui adjoint un autre Cohen pour le remplacer au cas où il serait frappé d'une incapacité religieuse. Rabbi Yehouda dit : « on doit même prévoir une autre épouse au cas où à sa femme viendrait à décéder. En effet, il est dit : (Vayiqra 16,6) : « Il obtiendra le pardon pour lui et pour sa famille ». « Sa famille » : c'est sa femme. Les Sages lui dirent : « S'il en était ainsi, il n'y aurait aucune limite ».



Questions au Rav Dayan (tome 6)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions